

Les relations commerciales franco-suisses s'acheminent-elles vers une rupture? : notre cri d'alarme sera-t-il entendu?

Autor(en): **Trembley, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1927)**

Heft 79

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8°)

BULLETIN MENSUEL

Le Numéro: 2 f. 50 (Français)

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1927

Abonnement: 25 f. (Français)

NUMÉRO 79

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER

VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN

TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

Les relations commerciales franco-suisse s'acheminent-elles vers une rupture?

Notre cri d'alarme sera-t-il entendu?

IL faut oser dire la vérité. Ceux-là seuls en seront froissés qui s'imaginent encore qu'il suffit pour que tout s'arrange, de couvrir la réalité d'un voile d'optimisme.

Les relations commerciales franco-suisse semblent s'acheminer lentement, mais sûrement, vers une crise dont la Suisse, certes, souffrira, mais qui aura pour le commerce français d'exportation, des conséquences infiniment plus désastreuses que pour le commerce suisse.

Cette crise n'est pas encore inévitable, mais elle ne pourra être évitée que si la France veut bien renoncer à pratiquer, à l'égard du commerce suisse, la politique de la porte fermée, alors que rien, du côté suisse, n'a justifié une hostilité commerciale qui est sans précédent dans les annales des relations franco-suisse, alors surtout que l'intérêt de son propre commerce d'exportation devrait conseiller à la France, dans ses rapports avec la Suisse, une politique douanière plus clairvoyante.

Si la France avait résolu de contraindre la Suisse à une guerre de tarifs, elle n'aurait pas pu recourir à une méthode plus sûre que celle qu'elle paraît résolue à poursuivre.

Il y a — nous ne l'ignorons pas — beaucoup de hardiesse à parler comme nous le faisons aujourd'hui. On y verra, peut-être de l'ini-
mitié, alors que cette hardiesse n'est pas autre chose que le courage de l'amitié.

Les vérités qu'un ami entend avec le moins de plaisir sont souvent celles qu'il faut avoir le courage de lui faire connaître. Mériterions-nous le nom d'amis vrais si, pour ménager des susceptibilités qui n'ont pas d'autre cause qu'une ignorance passagère des réalités, nous hésitions à dire à nos amis français des vérités désagréables, mais vitales?

Si la hardiesse même de notre cri d'alarme réussissait à tirer de leur aveuglement ceux qui peuvent encore écarter cette crise, nul ne nous reprochera cette hardiesse.

Mais, si le malheur veut que le cri que nous poussons aujourd'hui ne soit pas entendu, nous devons, pauvre Cassandre inécoutée, nous résigner à subir les plus amers reproches, jusqu'au jour où les événements se seront chargés de montrer combien il eût été plus sage de nous écouter, tandis qu'il en était temps.

La dénonciation de la convention de commerce entre la France et la Suisse... la rupture des relations commerciales... la guerre de tarifs... l'annihilation de ce qui reste encore des exportations suisses en France... la fermeture, aux exportations françaises, de débouchés

magnifiques qu'elles ont en Suisse... Voilà les événements vers lesquels nous marchons à grands pas. Devrons-nous, comme en 1893 et 1894 essayer une aussi ruineuse bourrasque avant que s'ouvrent enfin les yeux de ceux qui ne veulent pas voir?

Pour l'instant, ils ne voient pas grandir le nuage noir. Ils n'entendent pas notre cri de détresse. « On n'entend les prophètes, a dit Pascal, que quand les choses sont arrivées ».

Maurice Trembley,

Secrétaire Général

de la Chambre de Commerce Suisse
en France.

Deux vœux concordants

SANS s'être concertées, la *Chambre de Commerce Suisse en France* et la *Chambre de Commerce française pour la Suisse*, à Genève, ont émis, à quelques jours de distance, des vœux que nous publions ici, in-extenso. Ils reflètent très exactement les préoccupations des Suisses et des Français qui ont conscience de la gravité de la situation :

Vœu de la Chambre de Commerce suisse en France

Paris, le 10 octobre 1927.

Réuni en séance extraordinaire en vue d'examiner, telles qu'elles apparaissent à la pratique, les répercussions de l'accord franco-allemand sur les relations commerciales franco-suisses, le Conseil de la Chambre de Commerce Suisse en France,

constate avec inquiétude que tous les rapports qui lui sont parvenus, depuis un mois, établissent nettement que l'application des nouveaux droits d'entrée français, consécutifs à l'accord franco-allemand, constitue une nouvelle et lourde aggravation de conditions d'importation en France de plusieurs catégories de produits essentiels de la Suisse, créant ainsi, à l'industrie suisse, un préjudice ressenti gravement par l'économie suisse tout entière;

regrette que les pourparlers engagés, depuis le début de juin, entre nos deux pays, en vue du renouvellement du traité de commerce aient été rendus plus laborieux par le soudain relèvement des droits français et n'aient pu donner, jusqu'ici, aucun résultat appréciable;

émet le vœu que les négociations reprennent, sans trop tarder, et aboutissent à une entente qui permette une prompte reprise des exportations suisses en France, assurant ainsi la continuation de relations amicales et écartant le danger d'une rupture dont les funestes conséquences seraient incalculables.

Vœu de la Chambre de Commerce française pour la Suisse

LE 20 octobre, le Conseil de la Chambre de Commerce française pour la Suisse, à Genève, communiquait le vœu suivant, émis à l'unanimité :

« La Chambre de Commerce française pour la Suisse à Genève :

Considérant que le maintien de courants commerciaux actifs entre la Suisse et la France est la condition primordiale de la consolidation d'une amitié traditionnelle,

que les relations, si intimes soient-elles, avec des pays voisins et amis ne sauraient cependant empêcher la France de procéder à une réforme nécessaire à la fois par son économie intérieure et par la reprise des relations normales avec les États de l'Europe centrale,

que la plupart des nations ont précédé la France dans la révision de leurs tarifs douaniers,

que d'autre part, il serait utile de tempérer dans toute la mesure du possible les effets de cette réforme générale, qui pourraient s'exercer d'une manière funeste sur les rapports franco-helvétiques,